

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES FEDERATIONS DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR LANGUEDOC-ROUSSILLON ET MIDI-PYRENEES S'UNISSENT EN UNE SEULE, LA :



Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Occitanie

UNE JOURNEE HISTORIQUE :

Le 23 janvier 2024, les élus des fédérations Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, ainsi que quelques adhérents qui avaient fait le déplacement, se sont réunis pour officialiser l'union des deux fédérations. Les présidents, Philippe Robert et Angel Fernandez ont signé le traité de fusion devant une assemblée attentive. Après cette matinée historique, les 40 élus de la nouvelle fédération et les 35 membres associés se sont rassemblés pour le premier Conseil d'Administration de la FHPA Oc. La journée s'est terminée par des échanges passionnés sur la définition des groupes de travail et sujets qui occuperont, entre autres, les élus pour l'année à venir.



RETOUR SUR LA GENESE DU PROJET DE FUSION

Alors que la région Occitanie voit le jour en 2016 et invite les structures des anciennes régions à se regrouper, les deux fédérations décident de se rapprocher dans un premier temps en créant la Confédération Occitanie Hôtellerie de Plein Air (CO-HPA). Celle-ci a permis de répondre aux besoins de représentativité et de défense de la profession au sein de la région. Durant 5 ans et tout en conservant le fonctionnement des deux fédérations, la CO-HPA s'est positionnée en complément sur des actions de communication, de mise en réseau et sur l'accompagnement de projets de formation. Cette période a engendré un travail de diagnostic pour chacun des partenaires et par ricochet sur eux-mêmes. Quelles sont les caractéristiques, les forces et les faiblesses de chaque fédération ? Quelles sont les actions, les projets et les fonctionnements qui répondent le mieux aux besoins des adhérents ? Cet exercice réflexif a permis une meilleure connaissance de l'autre. La CO-HPA a renforcé l'idée que les dynamiques existantes au sein des deux fédérations sont une opportunité pour être plus solide, plus représentatif et pour proposer des actions innovantes. La convivialité et l'esprit militant de Midi-Pyrénées alliés à la combattivité et à l'esprit stratégie du Languedoc-Roussillon seraient les ingrédients pour créer une fédération forte et active.

La CO-HPA a donc annoncé les prémices de cette fusion et c'est ainsi, qu'en 2024, les fédérations Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont décidé de s'unir et de créer la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Occitanie, faisant d'elle, l'unique syndicat professionnel pour les campings d'Occitanie.

PRESENTATION DE LA FHPA OC

Représentée par **Philippe Robert, en qualité de président et Angel Fernandez en qualité de vice-président**, et sous statut de syndicat professionnel, la FHPA Oc est administrée par un Conseil d'Administration composé de 40 membres représentant proportionnellement chaque département. Le CA élit un bureau chargé de l'administration courante du syndicat. Les membres œuvrant bénévolement à la vie du syndicat sont obligatoirement des gestionnaires de campings.

Ainsi structurée, la nouvelle fédération rassemble **850 adhérents sur les 1 300 campings que compte la région** faisant d'elle **le syndicat le plus représentatif** de notre profession et l'interlocuteur de référence auprès des instances administratives et institutionnelles.

Au-delà de la représentativité, les adhérents bénéficient :

- D'un **accompagnement** individuel ;
- D'une **mise en réseau** entre adhérents dans le cadre de réunions collectives ;
- D'**informations** permanentes sur l'actualité réglementaire, fiscale, sociale et économique ;
- De **conseils** téléphoniques pour le bon fonctionnement de leurs établissements au quotidien ;
- De la mise à disposition de **modèles de documents** : contrats de travail, contrats de location, règlement intérieur, registres obligatoires, etc. ;
- De **soutien** en cas de situations sensibles ;
- De **tarifs préférentiels** négociés par protocole d'accord, notamment auprès de la Sacem, de MétéoFrance et de fournisseurs d'énergie via MonCourtierEnergie ;
- D'un **réseau d'experts** (avocat, bureau d'études, etc.).

De plus, de **nombreux autres chantiers** seront poursuivis ou lancés par la FHPA Oc : les économies d'eau et d'énergies, la révision de certains arrêtés préfectoraux, l'accompagnement lors des commissions de sécurité, l'aide au classement, le soutien aux petits campings, etc.

Les valeurs partagées, **entraide, performance, professionnalisme** aideront à les mener à bien. Mais tous ces travaux nécessitent également un investissement considérable que tous les **représentants départementaux** ont à cœur de réaliser au mieux. Ils le feront comme toujours avec dévouement et sérieux. Ils seront aidés d'une **équipe permanente** qui s'agrandit et qui sera encore **plus ancrée au cœur des territoires** pour que la force de la fédération soit au **plus près de tous les adhérents**.

Par ailleurs, les adhérents profitent de services supplémentaires grâce aux relations de la FHPA Oc avec la **Fédération Nationale de Hôtellerie de Plein Air**.

Le **Salon des Equipements et Techniques du Tourisme (Sett)**, reste le rendez-vous incontournable des adhérents. Outre l'offre commerciale exceptionnelle que propose le salon, les adhérents de la FHPA Oc profitent d'une programmation riche, alternant conférences professionnelles et événements conviviaux tels que des soirées ou encore les Sett Awards.



La FHPA Oc est désormais joignable par mail à contact@fhpaoc.fr et aux deux adresses, Montpellier et Toulouse.

FHPA Oc - Montpellier



04 67 15 82 05



145 impasse John Locke
34470 Pérols

FHPA Oc - Toulouse



05 62 05 87 41



Maison du Tourisme
3 Boulevard Roquelaure
32002 Auch Cedex